



## LES RURALITÉS - DES SOLUTIONS D'AVENIR POUR L'OCCITANIE COMMENT LA MOSAÏQUE DE NOS TERRITOIRES RURAUX PARTICIPE À L'ÉQUILIBRE ET AU DYNAMISME RÉGIONAL



### *Éditorial du Président*

#### *Les ruralités une chance pour l'Occitanie*

Le XXIème siècle sera celui de nouvelles migrations vers les territoires ruraux correspondant à des choix de vie. Le trop plein dans les métropoles, le coût de la vie... les temps de transport font apparaître depuis la crise sanitaire et le Covid, de nouvelles aspirations et choix de vie.

Pour que ce phénomène soit durable, il faut renforcer les services publics dans les zones rurales, petites villes et villages..., l'accès aux moyens de communications, sortir des difficultés d'accès au numérique pour des raisons d'équité sociale, territoriale et d'attractivité.

La reconquête des activités de production pour le bien commun de la société et des filières de proximité constituent un challenge, seule la création de richesses permettra de fixer de nouvelles populations respectueuses de leur environnement.

Cela suppose de faire évoluer les politiques territoriales pour prendre en compte à la fois la diversité des situations : les montagnes comme les plaines avec les réseaux de villes moyennes et petites villes, facteurs d'équilibre à côté des deux grandes métropoles Toulouse et Montpellier.

Cela permettra de renforcer les relations villes-territoires ruraux par de nouvelles coopérations et solidarités, comme cela commence à se vérifier dans les domaines alimentaire et touristique mais c'est aussi un challenge pour toute la région Occitanie.

Les femmes et les hommes qui ont contribué dans leur diversité à l'élaboration de cet avis et formulent les propositions sont des citoyennes et citoyens engagés chaque jour de l'année, et rassemblés au sein du CESER, la 2ème assemblée régionale.

Cela mérite le respect et l'écoute des décideurs publics.



Jean-Louis CHAUZY  
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



**Denis CARRETIER**  
Président de la Commission  
Espace et Développement rural  
Agri-Agro - Forêt - Bois  
Alimentation



**Adeline CANAC**  
Rapporteuse

Synthèse de l'avis voté le 30 septembre 2020 et préparé par la Commission Espace et Développement rural - Agri-Agro - Forêt - Bois - Alimentation

## LES TERRITOIRES RURAUX D'OCCITANIE : évolutions et diversités de définitions, composition et manières de vivre

Le rural, longtemps vu par les géographes comme un objet d'étude homogène, une opposition entre les espaces ruraux et les espaces urbains s'est créée. Cette opposition sera à l'origine d'une présence locale et non de création de valeur au sein des territoires.

### L'exode rural : mythe ou réalité ?

La migration des personnes de la campagne vers la ville est un fait historique avéré dans notre région. Les espaces ruraux ont ensuite connu un retournement de cette tendance avec l'arrivée de nouvelles populations. Cet apport de population provient majoritairement d'aires urbaines, et il est composé de foyers jeunes (25-30 ans) avec des enfants en bas âge, et au niveau de formation supérieur à la moyenne de la population accueillante. Ils s'installent à la recherche d'un meilleur cadre de vie et avec pour objectif de monter un projet. Cependant, plus de 2/3 de ces installations sont des échecs, contribuant à la précarisation des territoires d'accueil.

De plus, cette croissance démographique n'a pas été homogène sur l'ensemble des territoires, les zones rurales sous influence des pôles urbains et sur le littoral se sont révélées plus attractives que des zones rurales isolées, qui elles, ont continué de perdre des habitants.

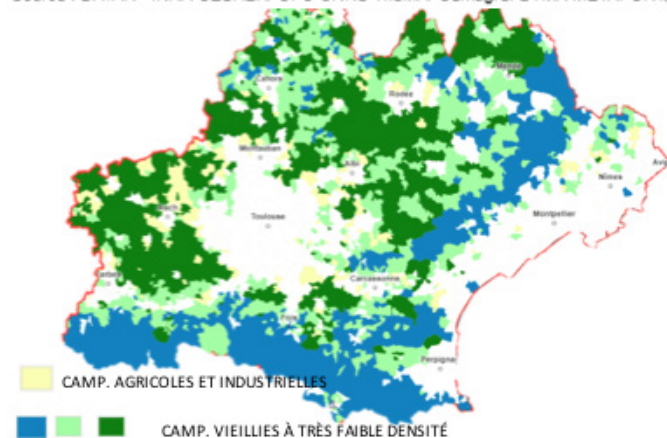
### Typologie des espaces ruraux

L'espace rural a souvent été considéré comme un espace résiduel des espaces urbains. Récemment, il a commencé à être envisagé comme un objet d'étude à part entière. La typologie des campagnes françaises réalisée à la demande de la DATAR en 2011, regroupe quasiment l'ensemble des critères de différenciation qui ont pu être utilisés pour décrire les espaces ruraux auparavant ; en croisant des indicateurs morphologiques, socio-économiques et physiques. C'est pourquoi le CESER a choisi de retenir cette typologie comme hypothèse de travail. Son analyse s'est focalisée sur 2 des grandes classes de cette typologie :

- « Les campagnes agricoles et industrielles »
- « Les campagnes vieilles à très faibles densités »

Ces zones rurales représentent 21% de la population, 73% de la superficie et 71% des communes de la région.

Source : DATAR - INRA CESAER/ UFC-CNRS ThéMA/ Cemagref DTMA METAFORT.



### Vivre à la campagne : entre idées reçues et réalités de vie

Plusieurs enquêtes sociologiques, réalisées à l'échelle nationale, ont révélé un double paradoxe au sujet de la vie dans les espaces ruraux.

- Les habitants sont satisfaits de vivre en milieu rural et souhaitent y rester mais considèrent leur territoire comme délaissé par les pouvoirs publics ou ne pas bénéficier de leurs services.
- En même temps, les non-ruraux perçoivent la campagne comme un lieu de vie idéal mais sont freinés par la peur des difficultés liées à l'entreprenariat dans ces espaces, par l'isolement et ses difficultés associées.

Dans les deux cas, les interrogés sont attirés par la qualité de vie et la proximité avec la Nature que peuvent offrir les espaces ruraux. Il y a donc un véritable travail de déconstruction des idées reçues et d'accompagnement des installations de nouveaux arrivants à réaliser.

L'attrait des territoires ruraux est bien réel, on peut le voir par l'apport de nouvelles populations citadines. Cette attractivité devra être renforcée :

- Par l'aménagement des infrastructures de la mobilité et de la couverture numérique,
- Tout en accordant une importance primordiale à la gouvernance du foncier, en maîtrisant l'artificialisation des sols par la réhabilitation des centres-bourgs et des friches agricoles et industrielles. Le « zéro artificialisation nette » doit être le fil rouge de la Région.

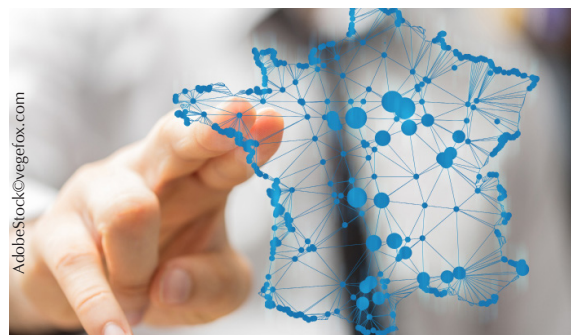
En matière de politique publique, la question centrale qui apparaît pour aider le développement de nos territoires ruraux semble être :

- L'accompagnement des projets de vie des nouveaux arrivants, d'un point de vu professionnel et personnel ;
- Favoriser l'enrôlement et l'implication des acteurs socio-économiques et de la société civile dans le développement concerté de solutions adaptées à leurs besoins ;
- Conserver et/ou susciter un portage politique local du développement territorial.



Les territoires ruraux ne doivent pas finir comme seuls espaces de programmation. Il faudra pour cela réaliser un assouplissement des outils organisationnels afin de pouvoir les adapter aux réalités territoriales et sortir des logiques quantitatives des dispositifs publics.

Le sentiment d'abandon et de délaissement des populations rurales est principalement dû à la disparition d'un maillage territorial des services publics et services aux publics. Ce qui autrefois permettait de définir son lieu de vie, d'accéder à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux commerces et services, à la vie sociale et culturelle disparaît ; et



avec lui l'implication de l'État dans l'ensemble des territoires. Il faut rééquilibrer ce maillage à tous les niveaux pour qu'il donne du sens à la lecture territoriale des citoyens et ainsi :

- Revitaliser l'offre de services publics,
- Lutter contre la désertification médicale,
- Attirer de nouvelles installations,
- Inciter le retour des jeunes expérimentés,
- Inciter l'implantation de formations pour les jeunes.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FILIÈRES TERRITORIALISÉES : capter et redistribuer localement la valeur ajoutée

En matière de développement économique, le principal manque des zones rurales semble le manque d'ingénierie spécifique disponible localement afin de permettre le dialogue entre ingénierie d'État et ingénierie de territoire.

Les territoires ruraux ont pour atout la présence d'une économie non délocalisable. Pour vivre, un territoire a besoin que la valeur ajoutée reste. Il faut alors que les territoires puissent mettre en place plusieurs outils de captation de cette valeur ajoutée permettant sa redistribution locale. Cela doit passer par :

- La promotion et le soutien de filières locales de qualité, qui s'inscrivent dans l'histoire du territoire et valorisent durablement les ressources et les savoir-faire ;
- Un travail d'adaptation des modèles économiques, ces derniers étant définis selon les modèles urbains ;
- Une coordination des organisations d'accompagnement ;
- Un travail de marketing territorial commun afin de faire la promotion et de balayer les idées reçues sur nos territoires ruraux.

Ces conditions doivent être réunies afin de maintenir une ruralité équilibrée, attractive et durable, respectueuse de ses territoires et de ses habitants.

## LES PRÉCONISATIONS DU CESER

### Garantir à tous l'accès au service public

Le CESER préconise l'accès à un socle de services universels à moins de 15 minutes de trajet en développant l'accueil de premier niveau dans les mairies afin de répondre aux usagers et à leurs attentes.

Le CESER encourage le développement des Maisons France Services ramenant des services publics disparus depuis de nombreuses années, mais qu'elles ne se substituent pas aux derniers encore présents sur les territoires. Le CESER préconise qu'une évaluation stricte de ces structures ait lieu dans les 2 premières années qui suivent leur ouverture et que soient vérifiées :

- La mise en place d'un plan de formation des personnels,
- La mise en place d'une politique en faveur de la lutte contre le travail précaire,
- L'évaluation de l'accompagnement du public.

### Enjeux d'une mobilité durable : désenclaver les territoires et faciliter la mobilité des habitants

Le CESER, pour faire écho à la loi sur l'orientation des mobilités, préconise que la Région Occitanie octroie aux départements ruraux une dotation spécifique pour les axes routiers secondaires.

Le CESER préconise qu'après une période de deux années en conduite accompagnée, dès 17 ans, le permis probatoire soit acquis sans accompagnement et que la Région Occitanie soit une région pilote pour la mise en place d'une expérimentation de cette mesure.

### Préserver le foncier en réhabilitant certains espaces

Le CESER considère que la mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette doit prendre en compte les enjeux des territoires ruraux. Il préconise à la Région, d'accompagner les collectivités qui inscrivent dans leur PADD le souhait de réhabiliter les centres-bourgs, les friches industrielles et agricoles.

### Accompagner les nouveaux habitants dans leurs projets de vie et promouvoir les opportunités du territoire

Le CESER préconise la mise en place à l'échelon départemental (échelon à définir suivant les besoins) de tiers-lieux dédiés à l'accueil des nouvelles populations, sur le modèle de « Terres de vie en Lozère ». Créées en lien avec les chambres consulaires, les organismes locaux, les acteurs du logement, de l'emploi etc, ces structures permettront un accueil dédié aux nouveaux arrivants dans le territoire, et un accompagnement dans leur projet d'installation sous tous ses aspects. Ces lieux pourraient également avoir comme mission la promotion et la découverte du territoire, que ce soit en termes d'offre d'emploi ou d'opportunités de vie.

## CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

### Siège

18 allées Frédéric Mistral  
31077 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 62 26 94 94  
Fax 05 61 55 51 10  
ceser@ceser-occitanie.fr

### Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 22 93 42  
Fax 04 67 22 93 94  
ceser@laregion.fr

[www.ceser-occitanie.fr](http://www.ceser-occitanie.fr)



L'intégralité de l'avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Marie-Graziella CAILLEAU ■ [marie-graziella.cailleau@ceser-occitanie.fr](mailto:marie-graziella.cailleau@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 97

Secrétariat : Angélique CANO ■ [angelique.cano@ceser-occitanie.fr](mailto:angelique.cano@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 99